



PRELEVEMENT D ADN PAR LA GENDARMERIE

Par **marina23**, le **19/04/2016** à **11:25**

bonjour rn rn j ai mon beau fil qui fait un délit l années dernier rnet il a était arrêt par la police d anger je suppose que le prélèvement ADN a était fait et le 19/04/20016 la gendarmerie est venue a mon domicile pour prétexte un prélèvement sans qui doit être fichier dans les base de donnees informatique de la police il sont déjà sont ADN.il on répondu que le dossier de mon beau fils n as pas suivie sur la Charente ça ne parait très bizarre quelle peut ne dire si il on le droit de le convoque et le venir le cherche chez moi pour ce fameux prélèvement.